

COVID-19 : VACCINATION EN MINGANIE, BASSE-CÔTE-NORD ET CANIAPISCAU

Baie-Comeau, le 2 février 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord invite les résidents de 18 ans et plus des MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (Basse-Côte-Nord), de la Minganie et de Caniapiscau à prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.

Il sera possible de prendre rendez-vous en ligne aux liens indiqués ci-dessous selon le lieu de résidence ou en appelant au **1 844 407-0967** à compter de **midi aujourd'hui**. Un fort volume d'appels étant prévu, il est fortement recommandé de s'inscrire sur le Web. La centrale de rendez-vous est ouverte du lundi au vendredi de 12 h à 20 h ainsi que les samedis et dimanches de 8 h à 16 h.

Liens pour s'inscrire en ligne en tout temps :

- [Golfe-du-Saint-Laurent](https://clients3.clicsante.ca/60014/take-appt) : <https://clients3.clicsante.ca/60014/take-appt>
- [Minganie](https://clients3.clicsante.ca/60013/take-appt) : <https://clients3.clicsante.ca/60013/take-appt>
- [Caniapiscau](https://clients3.clicsante.ca/60012/take-appt) : <https://clients3.clicsante.ca/60012/take-appt>

Ces cliniques de vaccination sont réservées aux personnes dont le lieu de résidence principal est sur la Côte-Nord. Les membres des communautés autochtones sont invités à contacter leur centre de santé pour obtenir de l'information au sujet des modalités de la vaccination contre la COVID-19.

Vaccins disponibles pour toutes les personnes de 18 ans et plus

En fonction du nombre de doses disponibles du vaccin Moderna, il sera possible de vacciner toute la population de 18 ans et plus des trois MRC visées. Le début de la vaccination est prévu le 10 février 2021.

Dans les milieux qui ne sont pas considérés éloignés ou isolés, des cliniques de vaccination seront organisées dès que la région recevra de nouvelles livraisons de vaccins. La vaccination y sera effectuée en respectant la priorisation des groupes à vacciner telle qu'établie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Jusqu'à maintenant, plus de 6 900 doses des vaccins contre la COVID-19 ont été administrées dans la région. Le vaccin contre la COVID-19 est sécuritaire et efficace. La vaccination est le meilleur moyen de protection contre la COVID-19 et ses complications. Elle s'ajoute aux autres mesures telles que la distanciation physique, le port du masque médical ou du couvre-visage et le lavage des mains.

Il est possible d'obtenir de l'information au sujet de la vaccination contre la COVID-19 en visitant le [Québec.ca](http://Quebec.ca).

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 342268